

Budget fédéral de 2026

**Mémoire prébudgétaire présenté par l'ABRC
au Comité permanent des finances
de la Chambre des communes**

22 mai 2026

Canadian Association of Research Libraries –
Association des bibliothèques de recherche du Canada

1125, promenade du Colonel By, bibliothèque MacOdrum, Université Carleton,
Ottawa (Ontario) K1S 5B6

info@carl-abrc.ca

Résumé

- **Recommandation 1** : Que le gouvernement appuie le rapport du Comité consultatif externe sur la création et la diffusion de l'information scientifique en français en investissant 40 millions de dollars par an dans un nouveau Fonds d'appui et de valorisation de la recherche en français (FAVRF) et veille à ce que les bibliothèques soient reconnues comme des acteurs essentiels de l'infrastructure de diffusion et de la promotion des connaissances.
- **Recommandation 2** : Que le gouvernement investisse 7 millions de dollars sur trois ans par l'intermédiaire des trois organismes et du Fonds de soutien à la recherche afin de permettre aux bibliothèques canadiennes de bâtir l'infrastructure de dépôts et les services de soutien aux chercheurs nécessaires à la mise en œuvre réussie de la politique révisée des trois organismes sur le libre accès aux publications.
- **Recommandation 3** : Que le gouvernement continue de reconnaître, de soutenir et de financer adéquatement Bibliothèques et Archives Canada afin qu'il puisse remplir ses fonctions et obligations essentielles dans la préservation du patrimoine documentaire et culturel du Canada, la fourniture de connaissances accessibles et la conservation de la mémoire permanente du gouvernement fédéral.

Introduction

L'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) est l'organisme de direction de la communauté des bibliothèques de recherche au Canada. L'Association regroupe les 29 plus grandes bibliothèques universitaires au pays et vise à favoriser un écosystème canadien de recherche durable, inclusif et efficace.

Recommandations

Soutenir la science ouverte et la souveraineté de la recherche

Création et diffusion d'informations scientifiques en français

Les bibliothèques universitaires sont un pilier central de l'écosystème canadien de la recherche. En plus de servir leur communauté, elles soutiennent la création, la diffusion, la préservation et la mobilisation des connaissances scientifiques, notamment en ce qui concerne l'infrastructure de science ouverte. Malgré le travail rigoureux des bibliothécaires et des experts pour améliorer l'accès et les services de recherche en français, l'utilisation omniprésente de l'anglais comme langue scientifique présente d'importants défis pour la vitalité et la reconnaissance des connaissances en français.

Les défis soulevés par le Partenariat des bibliothèques universitaires du Québec, qui sont également confrontés par les établissements partout au Canada, particulièrement dans les contextes linguistiques francophones et francophones en situation minoritaire, sont importants à souligner.

Nous avons un accès limité aux ressources en français pour développer des collections françaises, car les sources scientifiques sont moins abondantes en français qu'en anglais. Par conséquent, les bibliothèques universitaires offrent des collections où l'anglais est surreprésenté par rapport aux productions en français.

La visibilité de la recherche en français diminue parce que les bases de données et moteurs de recherche couramment utilisés dans les communautés universitaires privilégient le contenu en anglais, ce qui rend la recherche en français moins facile à découvrir.

Il est difficile de mettre en œuvre des programmes de financement conjoint pour soutenir collectivement les initiatives de publication en libre accès, puisque le nombre de bibliothèques universitaires intéressées par le cofinancement et la coproduction de titres en français est nettement inférieur à celui qui contribue à des fonds pour la publication en anglais. Les projets de production de titres en anglais ont plus de chances d'être couronnés de succès.

La création d'une couche de découverte francophone entre les dépôts institutionnels offrirait un écosystème intégré pour la découverte de contenu au niveau national et permettrait une visibilité accrue des recherches publiées en français dans les établissements postsecondaires canadiens et à l'international.

Les projets de numérisation, l'édition en libre accès, la production de ressources éducatives libres et l'édition savante en français reçoivent peu de soutien spécifique. Les projets sélectionnés dans les programmes de financement pour la numérisation sont ceux ayant une portée large (ciblant ainsi le plus grand nombre d'utilisateurs).

Nous appuyons le [récent rapport](#) du Comité consultatif externe sur la création et la diffusion de l'information scientifique en français, et soulignons la Recommandation 2, qui encourage le gouvernement à fournir un nouvel investissement dédié de 40 millions de dollars par année, dans un nouveau « Fonds d'appui et de valorisation de la recherche en français (FAVRF) ». Bien que nous appuyions certains des points identifiés dans le « Volet 2 : Infrastructure de diffusion et promotion des connaissances », nous élargirions ces recommandations pour y inclure :

Investir dans une infrastructure francophone de diffusion en finançant des dépôts institutionnels bilingues, interopérables et accessibles avec des interfaces francophones de haute qualité. Assurer leur interopérabilité avec d'autres infrastructures nationales et internationales (p. ex. OpenAIRE, ORID, Dataverse) afin que le contenu en français soit visible, indexé et réutilisable à l'échelle mondiale.

Fournir un soutien continu à Érudit pour la publication, la diffusion, l'indexation et la préservation de la recherche en sciences humaines et sociales. Cette infrastructure profite aux chercheurs francophones ainsi qu'aux utilisateurs du reste du Canada et à l'international en rendant ces recherches visibles et accessibles.

Étudier et tirer parti des opportunités offertes par les outils d'intelligence artificielle (IA) de pointe, qui offrent des possibilités de développement d'infrastructures fluides et de fonctionnalités dans l'écosystème scientifique dans les deux langues officielles. L'essor rapide des technologies d'IA – y compris les modèles de traitement du langage naturel, l'automatisation de l'indexation, la génération métadonnées enrichies et les systèmes de recommandation intelligents – offre des leviers puissants pour moderniser et renforcer les pratiques de gestion, la diffusion et l'accès au savoir en français et en anglais.

Soutenir et renforcer le financement du Répertoire de vedettes-matière (RVM), la norme nationale d'indexation en libre accès en langue française, afin de soutenir pleinement les bibliothèques francophones et bilingues au Canada. Le RVM, pilier central de la documentation, offre cinq thésauris spécialisés et fait l'objet d'un enrichissement continu, incluant un important

travail de révision du vocabulaire lié aux peuples autochtones. Dans un contexte où l'accès aux ressources en français demeure un enjeu crucial pour les communautés francophones, un soutien financier accru est nécessaire pour assurer la viabilité, la mise à jour et l'adaptation du RVM à leurs besoins spécifiques. Le financement renforcé représente un moyen concret de soutenir l'équité linguistique, de promouvoir l'accès au savoir en français et de promouvoir la vitalité des établissements francophones au niveau national.

Reconnaître le travail des bibliothécaires comme contributeurs à la science en valorisant leur rôle dans la gestion des données de recherche, la science ouverte et la médiation scientifique en français. Les bibliothécaires universitaires et collégiaux jouent un rôle stratégique dans l'écosystème de la recherche contemporaine. Leur contribution va bien au-delà du soutien documentaire traditionnel : ils participent activement à la construction, à l'organisation, à la préservation et à la diffusion du savoir.

Recommandation : Que le gouvernement appuie le rapport du Comité consultatif externe sur la création et la diffusion de l'information scientifique en français en investissant 40 millions de dollars par an dans un nouveau Fonds d'appui et de valorisation de la recherche en français (FAVRF) et veille à ce que les bibliothèques soient reconnues comme des acteurs essentiels de l'infrastructure de diffusion et de la promotion des connaissances.

Infrastructure des bibliothèques à l'appui du libre accès à la recherche financée par des fonds publics

La [version révisée provisoire de la Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications](#) représente un engagement important des organismes fédéraux de subvention du Canada – CRSH, CRSNG et IRSC – à s'assurer que la recherche évaluée par les pairs provenant d'investissements publics soit libre et immédiatement accessible à tous les Canadiens. Là où la politique précédente permettait des périodes d'embargo pouvant aller jusqu'à douze mois, la politique révisée exigera le dépôt immédiat des manuscrits acceptés par l'auteur ou des versions enregistrées dans un dépôt institutionnel canadien au moment de sa publication, sous licence ouverte.

L'ABRC appuie l'engagement continu des trois organismes envers le libre accès, et croit que cette politique révisée permettra d'harmoniser le paysage de la recherche canadienne en s'alignant sur la [politique révisée du Fonds de recherche du Québec](#), qui exige un accès immédiat et l'utilisation de licences ouvertes, et de mieux positionner le Canada auprès des principaux bailleurs de fonds de recherche à l'échelle internationale, y compris le programme Horizon Europe de la Commission européenne et la Fondation nationale des sciences des États-

Unis. Il est important de noter que la politique révisée soutiendra également les priorités plus larges du gouvernement pour défendre la souveraineté des données et l'autonomie technologique. La conservation de la recherche financée par des fonds publics canadiens dans des dépôts institutionnels au Canada garantit que les connaissances générées par des fonds publics demeurent dans des infrastructures canadiennes.

La mise en œuvre de cette politique exige plus qu'un simple mandat, car elle nécessite des infrastructures et une capacité accrue. Les bibliothèques de recherche seront cruciales pour mettre en œuvre la politique révisée. Elles maintiennent les dépôts et l'infrastructure technologique associée qui faciliteront la conformité, fournissent aux auteurs des services de soutien qui guident les chercheurs pour comprendre les exigences de conservation des droits et de licences, et veillent à ce que les documents déposés soient découvrables, préservés et accessibles à long terme. Les exigences de dépôt immédiat, la conformité aux licences ouvertes, l'intégration persistante des identifiants et la gestion de la qualité des métadonnées imposent des exigences nouvelles et existantes au personnel, aux systèmes et à l'infrastructure technique des bibliothèques.

Heureusement, les bibliothèques membres de l'ABRC disposent d'une solide infrastructure institutionnelle de dépôts qui est assez développée pour répondre à ces exigences. Le Canada travaille depuis plusieurs années à bâtir un solide réseau de plus de 60 dépôts institutionnels qui collaborent à l'adoption de normes et de bonnes pratiques. De plus, une plateforme hébergée pour les dépôts institutionnels a récemment été lancée par le [portail Scholaris](#), renforçant ainsi le réseau de dépôts grâce au partage des coûts, à une standardisation accrue et à des économies d'échelle.

Bien qu'elle puisse s'appuyer sur une base solide, la politique révisée mettra une pression supplémentaire significative sur les ressources actuelles des bibliothèques, car le nombre et la complexité des dépôts de recherche dans les dépôts institutionnels augmenteront considérablement. Un investissement ciblé de 7 millions de dollars sur trois ans, dans le cadre du [Fonds de soutien à la recherche](#) des trois organismes, permettrait aux bibliothèques de moderniser leur infrastructure de dépôts, d'élargir les services de soutien aux auteurs et d'assurer une coordination nationale visant à garantir une mise en œuvre cohérente dans les établissements de toutes tailles.

Recommandation : Que le gouvernement investisse 7 millions de dollars sur trois ans par l'intermédiaire des trois organismes et du Fonds de soutien à la recherche afin de permettre aux bibliothèques canadiennes de bâtir l'infrastructure de dépôts et les services de soutien aux chercheurs nécessaires à la mise en œuvre réussie de la politique révisée

des trois organismes sur le libre accès aux publications.

Soutenir la fonction essentielle des Bibliothèques et Archives Canada dans la société canadienne

L'ABRC salue la récente proposition du gouvernement fédéral visant à fournir un financement annuel permanent supplémentaire à Bibliothèques et Archives Canada (BAC) afin d'améliorer les délais de réponse et d'éliminer les arriérés du système d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels (AIPRP). Les services d'AIPRP font partie des services fondamentaux que BAC offre aux Canadiens et qui garantissent la transparence et la reddition de comptes dans la gouvernance. La reconnaissance et l'engagement du gouvernement du Canada envers ces services essentiels sont louables.

Les services d'AIPRP ne constituent qu'une des libertés essentielles que BAC accorde aux Canadiens. BAC consigne la gouvernance nationale. Les services recueillent, préservent et partagent des documents de valeur durable provenant de tous les secteurs du gouvernement, établissent des normes et des règles pour la tenue des archives et fournissent des calendriers aux ministères, agences et autres organisations du gouvernement pour le transfert de la responsabilité de conserver les documents dans les archives et pour la diffusion publique des documents. BAC, qui détient les archives de 107 ministères actifs et plus de 100 ministères fédéraux disparus, a travaillé assidûment pour faire face à la transition numérique. Il a mis en place de nouveaux processus pour le contenu numérique et cherche à profiter des gains d'efficacité opérationnelle offerts par les technologies numériques. Son rôle non partisan dans la collecte, la préservation et l'accès aux documents gouvernementaux favorise la transparence et la reddition de comptes dans les pratiques gouvernementales et permet aux citoyens de mieux connaître leur histoire et leur culture, un impératif dans une société démocratique.

La mission de BAC s'aligne sur les valeurs gouvernementales, comme le respect des droits universels, des libertés et du devoir civique, le renforcement de la culture et de l'identité canadiennes et le renforcement de la souveraineté canadienne. Cela se fait grâce à des programmes comme [Écoutez pour entendre nos voix](#), une initiative numérique visant à aider les gouvernements des Premières Nations, des Inuits et des Métis à préserver et à revitaliser les langues et cultures autochtones. Le [Programme pour les collectivités du patrimoine documentaire](#) s'est également distingué par son soutien aux sociétés d'histoires et aux archives communautaires locales. Le programme a permis de documenter, de préserver et de rendre accessible du contenu historique local et régional qui autrement pourrait être perdu. Malheureusement, en raison des récentes compressions budgétaires, ce programme important a pris fin. Ces initiatives illustrent l'engagement de BAC à préserver l'histoire canadienne, à

promouvoir l'identité canadienne et à servir l'intérêt public et la société au Canada. Elles démontrent la nécessité d'un financement suffisant et continu.

Recommandation : Que le gouvernement continue de reconnaître, de soutenir et de financer adéquatement Bibliothèques et Archives Canada afin qu'il puisse remplir ses fonctions et obligations essentielles dans la préservation du patrimoine documentaire et culturel du Canada, la fourniture de connaissances accessibles et la conservation de la mémoire permanente du gouvernement fédéral.